

Rémunération des avoirs de vieillesse en 2025

AXA Fondation Prévoyance d'entreprise, Principauté de Liechtenstein

Compte tenu de la situation financière et structurelle de la Fondation, le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse des personnes assurées à un taux de 4,0% pour l'année 2025.

Rémunération moyenne des avoirs de vieillesse 2019 – 2025

Rémunération globale

2,89%

